

## 16.—FORMULE M

*Mentionnée dans la vingt-unième section de cet acte.*

SERMENT DU CLERC DE POLL après la clôture du poll.

Je, soussigné, clerc de poll pour la paroisse de \_\_\_\_\_ (ou, pour le  
 2 township ou union de townships de \_\_\_\_\_  
 ou, pour le quartier de \_\_\_\_\_ ou,  
 4 pour la partie de la paroisse de \_\_\_\_\_  
 ou, pour la partie du township de \_\_\_\_\_ )  
 6 dans le comté (riding, cité ou ville) de \_\_\_\_\_  
 jure solennellement (ou, si  
 8 c'est une des personnes à qui la loi permet  
 d'affirmer dans les causes civiles, affirme so-  
 10 lennellement,) que le livre de poll tenu dans  
 la dite paroisse de \_\_\_\_\_ (ou comme  
 12 ci-dessus, selon la circonstance), sous les  
 directions de G. H. qui y a agi en qualité  
 14 de député-officier-rapporteur, a été ainsi  
 tenu par moi, sous les directions susdites,  
 16 d'une manière exacte, au meilleur de ma  
 capacité et de mon jugement, et qu'au  
 18 meilleur de ma connaissance et croyance, il  
 contient un état vrai et exact des votes pris  
 20 au poll de la dite paroisse de \_\_\_\_\_ (ou  
 comme ci-dessus, selon la circonstance), tels  
 22 que les dits votes furent reçus au dit poll  
 par le dit député-officier-rapporteur.

(Signature) I. J.  
 Clerc de Poll.

Assermenté (ou affirmé) et signé devant  
 moi, à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_

(Signature) C. D.  
 Juge de Paix.

ou A. B.  
 Officier-Rapporteur.

ou G. H.  
 Député-Officier-Rapporteur.